



**Onzième réunion du Comité directeur du Programme africain de procédures de vol
Ouagadougou, Burkina Faso, 15 - 17 juillet 2026**

POINT 04 DE L'ORDRE DU JOUR : Engagements vis-à-vis du Programme africain de procédures de vol

**WP 4.3 Engagements de l'ASECNA vis-à-vis du Programme africain de procédures de vol
(Présentée par l'ASECNA)**

Résumé
Cette note de travail présente l'appui de l'ASECNA vis-à-vis du Programme africain de procédures de vol (AFPP) depuis son lancement en 2014. Elle précise l'envergure de cet appui qui comprends entre autres la mise à disposition des bureaux, du matériels informatiques et logiciel adéquats. Enfin elle réaffirme nonobstant la non-signature à date du document cadre de la phase IV, l'engagement de l'ASECNA à poursuivre ses actions déjà en cours et à renforcer sa participation aux actions de formation et de renforcement des capacités jusqu'à son terme de juillet 2028. La suite à donner est au paragraphe 3.
Référence(s):
- Résolution A37-11 de l'Assemblée de l'OACI - Doc 9906, PANS-OPS 8168 et Doc 9992 - Lettre AFPP N° T1/32 - 0323 du 12 mai 2026 relative aux besoins spéciaux du Programme - État actualisé des besoins du Programme africain des procédures de vol
Objectif(s) stratégique(s) de l'OACI associé(s)
A - Safety, B - Capacity and efficiency of air navigation, D - Economic development of air transport, and E - Environmental protection

1. Introduction

1.1. Le Programme africain de procédures de vol (AFPP) a été établi afin d'aider les États africains à développer une capacité durable dans la conception, la validation, l'approbation et le suivi des procédures de vol et de l'espace aérien. Cette assistance s'appuie notamment sur les formations, les réalisations au bénéfice des États demandeurs et la vulgarisation des outils automatisés de conception et de charting des procédures de vol.

1.2. Le Programme a été officiellement lancé le 2 juin 2014. L'ASECNA a joué un rôle majeur dans sa création et continue d'en assurer l'hébergement à Dakar en qualité d'organisation hôte.

1.3. L'Agence poursuit son soutien à la phase IV du Programme pour la période allant du 1er août 2025 au 31 juillet 2028 notamment par la prise en charge des besoins spéciaux exprimés par l'AFPP dans l'attente de la signature du document Cadre.

2. Engagements de l'ASECNA vis-à-vis du Programme

2.1. Engagement institutionnel et financier

2.1.1. L'ASECNA assure l'hébergement du Programme à Dakar et apporte un soutien institutionnel permanent à son fonctionnement, en coordination avec le Bureau régional OACI WACAF et les organes de gouvernance du Programme.

2.1.3. Dans le cadre de la phase IV en cours depuis le 1^{er} Aout 2025, l'ASECNA prendra en considération les besoins spéciaux exprimés par l'AFPP, sous réserve notamment l'urgence de disposer du document Cadre de la phase IV (Program Document).

2.2. Appui logistique, mobilier et équipements divers

2.2.1. Le besoin exprimé dans le domaine de la logistique porte notamment sur le renouvellement et le renforcement des moyens de travail et d'accueil nécessaires au fonctionnement du Programme : bureaux, salles de formation, salle de conception, salle de réunion, salle de conférence et cafétéria.

2.3. Appui informatique et outils techniques

2.3.1. Le besoin exprimé dans le domaine informatique vise à renouveler et renforcer l'environnement technique du Programme, afin de soutenir la conception des procédures de vol, le charting, la gestion des données, les formations et les travaux collaboratifs.

Désignation	Quantité	Caractéristiques
Poste de travail standard	06	Model Compact/Ultra PROCESSEUR : Intel I7 (dernière génération multicœurs) RAM : 128Go HDD : 1To OS : Win 11 Pro
Moniteurs incurvés ultra HD	06	Carte graphique >=2Go, NVIDIA, AMD, et Intel Integrated Graphics chipsets supporté. 24-bit capable graphics accelerator
Ordinateur portable 1	01	Model Compact PROCESSEUR : Intel I9 RAM : 32 Go min HDD : 1To (SSD) OS : Win 11 Pro Moniteur : 17"
Ordinateurs portables 2	04	Model Compact PROCESSEUR : Intel I9 (dernière génération) RAM : 32 Go min
Ordinateur portable	01	Model Compact PROCESSEUR : Intel I9 RAM : 32 Go min HDD : 1To (SSD) OS : Win 11 Pro Moniteur : 15.6"
Stations d'accueil pour laptops	06	USB C, Type-A Dual 4K pour Ordinateur Portable, 5 K/2 Sorties vidéo 4K @60 Hz Double écran pour Windows
Disque Dur Externe 2To	05	2 To (SSD)
Imprimantes tout-en-un A4	05	Imprimante multifonction HP Color LaserJet Pro 3302fdw Impression, copie, scan, fax 10 x 15 cm, A4; Enveloppes Sans fil Vitesse d'impression jusqu'à 25 ppm (noir) et 25 ppm (couleur) 3 à 10 utilisateurs 150 à 2 500

3. Suites à donner par la réunion

3.1. Le Comité directeur est invité à :

- Exhorter l'OACI à finaliser et faire signer le « Program Document phase IV », pour permettre à l'ASECNA, d'assurer ses engagements ;
- Encourager les Etats de détacher et mettre à la disposition de AFPP des experts concepteurs de procédure
- Encourager les Etats membre de l'ASECNA, participants actifs c'est-à-dire à jour de leurs cotisations, de solliciter autant que possible l'expertise de AFPP pour la conception des procédures de vol pour les aéroports non communautaire au sens de l'article 02 de la Convention
- Organiser un plaidoyer auprès des États, les parties prenantes et les partenaires techniques et financiers en faveur du financement durable de la mise en œuvre de la PBN ;